



Droit à la résidence après 15 ans d'études

Par **yohlutin**, le **20/02/2009** à **10:35**

bonjour,

je suis camerounais, actuellement en fin de thèse et agé de 29 ans. Je suis entré en france à l'age de 17 ans (1996). Mes parents m'avait mis sous tutelle(document juridique établi au cameroun) d'une dame française amie de la famille. ça va faire bientôt 15 ans que je suis sur le territoire, et deux ans je je paye les impots. Ai je droit à une résidence permanente sur le territoire français. Sinon Il y a des démarches possible dans ce but?

merci d'avance